



**Rapport de la commission de gestion et des finances sur le préavis municipal N°8/2024
- Budget 2025**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion et des finances s'est réunie le 27 novembre dernier en présence de M. Valentin Dubach, municipal et Mme Corinne Crisinel, boursière.

La commission a étudié le budget proposé, ainsi que le préavis municipal. Les membres de la commission ont pu poser toutes les questions nécessaires et ont obtenu toutes les réponses souhaitées.

Le Budget 2025 est présenté, pour la dernière fois, selon le plan comptable « MCH1 ».

Lors de l'étude du budget, nous avons relevé différents points :

- Les dépenses dictées par les différentes associations intercommunales représentent une grande part des dépenses du budget. C'est pourquoi, les délégués du Conseil à ces différentes associations doivent être attentifs aux dépenses et investissements votés lors des séances intercommunales, afin de maîtriser au mieux les coûts pour les années suivantes.
- En ce qui concerne les dépenses pour la commune, elles semblent être bien estimées et réfléchies.
- Avec la nouvelle péréquation, nous ne pourrions plus espérer recevoir de l'argent avec les dépenses thématiques. C'est pourquoi, le poste « entretien courant des routes » a diminué de moitié par rapport au budget 2024.
- Les charges liées au bureau technique AISTBV subissent une grosse augmentation par rapport au budget 2024 (+ ~240'000.-). Cette augmentation devrait permettre de diminuer les charges des autres mandataires comme les frais de géomètres, d'ingénieurs et les vacations des municipaux qui délègueront certaines surveillances de chantier à l'AISTBV.
- En ce qui concerne les recettes, dont presque la moitié provient de l'imposition, elles sont estimées de manière réaliste.
- La marge d'autofinancement est pénalisée par le versement, au Canton, du solde du fonds « Abri PC » de CHF 498'129.-. Sans cette dépense, elle serait de CHF 335'562.-.'

La commission remercie le Municipal des finances pour l'élaboration de son premier budget, aidé par le personnel de la bourse et pour la présentation claire et détaillée de celui-ci.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et des finances, propose au conseil communal de Montanaire :

- D'approuver le budget 2025 tel que présenté, soit :

- Charges totales prévues	CHF	15'058'417.40
- Recettes totales prévues	CHF	14'865'931.44
- Excédent de charges prévu	CHF	192'485.96

Montanaire, le 2 décembre 2024

Christine Dubrit

Kevin Forestier

Sébastien Gasser

Emilien Piot

Jean-Luc Jatton

Corinne Favre (rapportrice)